

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2024)
Heft:	4
Artikel:	Penser l'urbain par le paysage vivant : du Rhône genevois aux franges de Savièse
Autor:	Barrioz, Anne / Crémel, Laurence
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1062364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Penser l'urbain par le paysage vivant : du Rhône genevois aux franges de Savièse

ANNE BARRIOZ

Adjointe scientifique HES, Filière
Architecture du paysage, HEPIA

LAURENCE CRÉMEL

Professeure HES associée, Filière
Architecture du paysage, HEPIA

D'abord pensées à partir de modèles traditionnels d'urbanisme et de structures paysagères emblématiques (cités-jardins, villes-éponges, pénétrantes de verdure et plan Braillard pour Genève), les villes sont aujourd'hui intégrées dans un monde impactant durablement l'environnement (expansion urbaine rapide, îlots de chaleur, artificialisation accrue des sols, densité urbaine, domestication de la nature, etc.). Une approche mesurée de l'urbanisation est donc nécessaire, en favorisant notamment les courtes distances et les espaces «au contact des réalités locales, proche[s] des préoccupations quotidiennes» [1]. Aux grands parcs de F. L. Olmsted ou aux rues communautaires [2+3], il faut associer tout le cortège des dynamiques terrestres dont dépend l'humanité : sol, eau, animal, végétal, minéral, vivant, air, saisonnalité, intempéries, climat, etc. Dans cette perspective, il ne suffit pas de planter ou de planifier, il est nécessaire de ménager [4] et de pérenniser [5].

En se distinguant d'un aménagement par la planification urbaine et en essayant de dépasser la vision anthropocentrique de la ville actuelle, c'est par le projet de paysage que les architectes-paysagistes construisent des visions basées sur la primauté du site, la géomorphologie structurante d'un territoire, par des relations humaines et non-humaines et des approches qui favorisent les dynamiques des vivants à différentes échelles.

L'objet de cet article est de présenter deux exemples de façon non exhaustive de travaux de l'équipe *Paysage Projet Vivant* (PPV) de l'HEPIA [6]. Il s'agit d'interroger la pertinence d'une démarche de recherche appliquée à différentes échelles (Rhône) et d'un projet plus local (franges de Savièse) dans la construction de la ville par le paysage.

[1] Dictionnaire Larousse : larousse.fr

[2] Soulier N. (2012), *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions pour des villes où l'on aimerait habiter*, Editions Eugen Ulmer, p. 288.

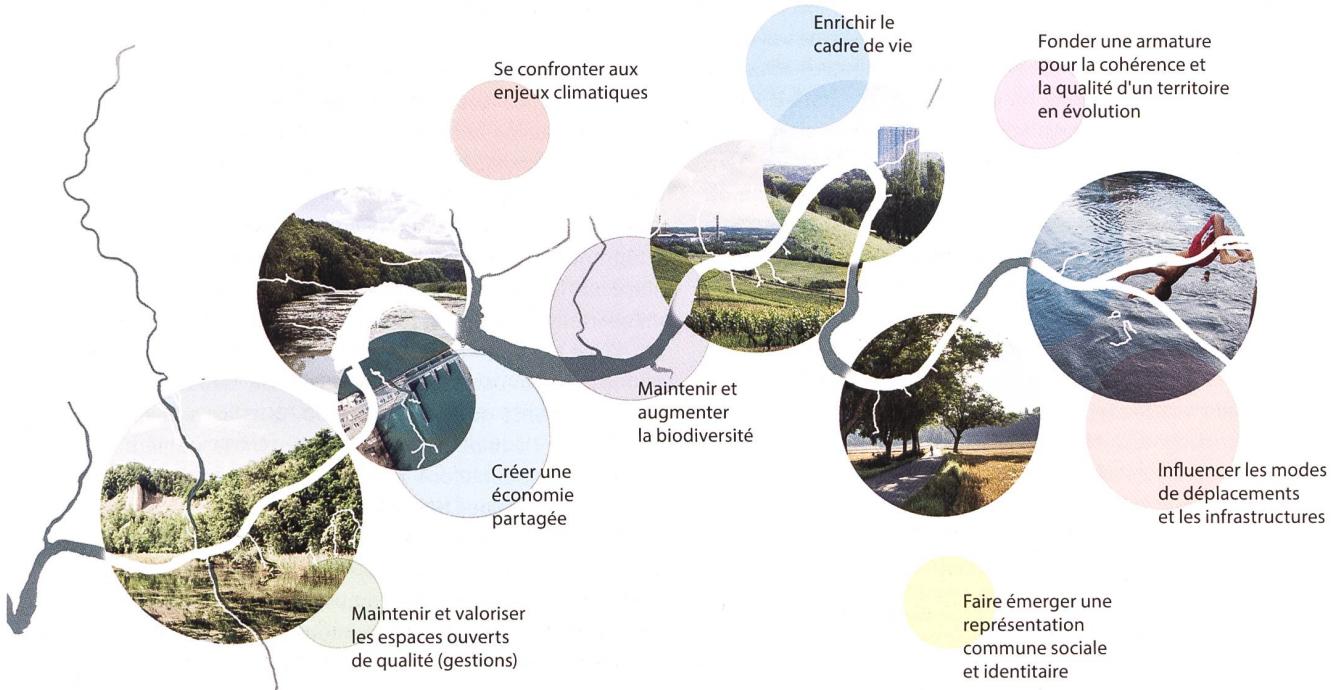
[3] Barthassat M. interview par Bouys G. de la Fondation Braillard Architectes (FBA) (2020), «Comment concrètement la notion d'une <densité équilibrée> pourrait-elle voir le jour ?», extrait de communication Transition Workshop (Linkedin) de la FBA, (consulté le 29.04.24). URL : www.marcellinbarthassat.ch/publications.html

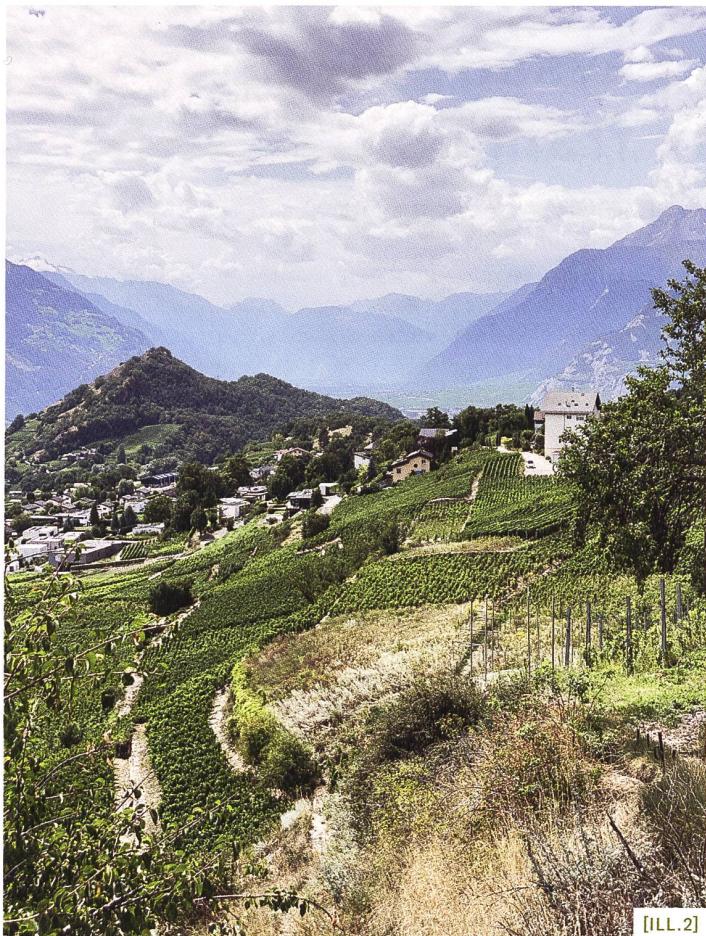
[4] Davodeau H. (dir.) (2023), *Manifeste pour une didactique au service du territoire pour le paysage*, MetisPresses, p. 94.

[5] Guillaumont N. et Amos E. (2019), «Espace d'espèces : un projet d'analyse sensible de la qualité des parcs genevois», *Plante & Cité*, p. 24–26.

[6] Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, rattachée à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

[ILL.1] Vers un observatoire dynamique du Rhône, pour un territoire en mouvement / Ein dynamisches Rhône-Observatorium für ein Gebiet in Bewegung / Verso un osservatorio dinamico del Rodano, per un territorio in movimento (Source : PPV, 2022)





[ILL.2]

[ILL.2] Photographie d'une frange Chemin de Lentine/Randgebiet Chemin de Lentine/Foto di una fascia liminare verso Chemin de Lentine (Source: PPV, 2024, Foto: Laurence Crémel)

[7] Sallenave L., Sgard A., et Beuze S. (dir.) (2024), *Avec le paysage. Des mots pour apprendre et enseigner*, MetisPresses, p. 192.

[8] Office cantonal de l'agriculture et de la nature du canton de Genève (OCAN) et Office cantonal de l'eau (OCEau).

[9] Crémel L. (dir.) (2021), *Le parc du Rhône peut-il exister?*, Filière Architecture du paysage HEPIA, p. 136.

[10] Hoffmeyer in Crémel L. (dir.) (2021), *Le parc du Rhône peut-il exister?*, Filière Architecture du paysage HEPIA, p. 79.

[11] Sallenave L., Sgard A. et Beuze S. (dir.) (2024), *Avec le paysage. Des mots pour apprendre et enseigner*, MetisPresses, p. 4.

[12] Fiches du Plan Directeur cantonal PDC, Conception Paysage cantonale du Valais CPC.

[13] S'inscrivant dans la mise en œuvre de la CPC.

[14] Service du développement territorial (SDT), en collaboration avec le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) et le Service cantonal de l'agriculture (SCA).

[15] Viard J. (1992), «Le conflit social, gardien du paysage», *Pages Paysages*, n° 4, pp. 32–36.

Le Rhône genevois : création d'un observatoire fédérateur du paysage vivant

Nos recherches concernant le Rhône genevois visent à mettre en évidence ce fleuve comme un bien commun [7] et comme l'artère vitale d'un territoire plus large. Il offre une richesse en matière de biodiversité et de paysages et permet d'interroger les enjeux socio-écologiques des lieux puisqu'il est la source d'énergie de tout un bassin d'acteurs (privés/publics) et d'usages quotidiens et ponctuels en constante augmentation. Concrètement, entre bassin versant et bassin de vie, le Rhône est un espace ouvert, une pénétrante de verdure en interaction entre les activités humaines et les écosystèmes environnants que nous abordons comme un monument paysager (écologique, économique, esthétique, patrimonial, social, etc.).

Le projet Rhône s'inscrit ainsi dans le cadre des Conventions programme 2020–2024 de la Confédération suisse. Ce projet regroupe des étudiant·es-paysagistes, des enseignant·es, les offices cantonaux (OCAN, OCEau) [8], des praticien·nes et connaisseurs des lieux. Le premier volet de ces travaux a été la mise en place d'un projet fédérateur pour les étudiant·es de l'HEPIA. Il a permis de questionner le fleuve et ses rapports avec la ruralité et l'urbanité, par le biais d'un processus de projet de paysage interrogeant les qualités paysagères d'un «parc du Rhône». Ce dernier a conduit à des réflexions sur la gouvernance, sur les périmètres et les interrelations qu'il entretiendrait avec les vivants humains et non-humains. Non plus comme une utopie, le «parc du Rhône» est ainsi devenu «une nécessité pour accompagner le territoire vers une logique de gestion et d'aménagement qui soit plus respectueuse de ce «monument vivant» qui a façonné le bassin genevois» [9]. Ce projet a en effet permis de reconnaître des lieux en interaction aux abords de la ville et du fleuve, domestiqués par endroits, comme le montre le schéma [ILL.1]. Le Rhône charrie des usages multiples et nécessaires pour les urbains. Par exemple, la cité du Lignon, en plus de dominer le Rhône, est greffée au paysage fluvial environnant. La pointe de la Jonction est un parc qui fait cohabiter usages et paysage et ouvre les portes entre la ville de Genève et le Rhône naturel.

Le projet Rhône II est construit dans la continuité. Les offices cantonaux collaborent actuellement avec l'équipe PPV vers la mise en place d'un Observatoire du Rhône qui revêt une dimension appliquée (tables-rondes, ateliers, arpentages, comités techniques, médiation paysagère, etc.), en passant par la mobilisation de différents outils notamment sensibles (récits, sons, cartographies, plateforme en ligne...). Mettre tout le monde autour de la table pour observer, discuter des besoins et tenter d'anticiper les mutations à venir représente notre vision paysagère. Il ne s'agit pas de planifier mais bien d'enviser les cohabitations du vivant dans une logique systémique, intégrant la nécessité actuelle de ménager les dynamiques, socle sur lequel repose la santé globale de tout territoire, pas uniquement aux abords du fleuve mais jusque dans la ville.

C'est par l'intermédiaire de ce paysage vivant, intégrant le Rhône et reconnaissant le fleuve comme structure vitale des développements de l'agglomération, que les architectes-paysagistes de l'équipe PPV se représentent la manière de faire la ville. Nous souhaitons ainsi construire le rapport à l'eau et éprouver le sauvage [10]. En ville, le fleuve est contraint sur ses rives, jusqu'à en oublier le bassin versant. Raccrocher le Rhône à ses quartiers adjacents est un questionnement permanent qui demande de trouver les porosités dans un tissu construit, dans l'objectif de prendre notamment soin des sols, de l'eau et des espaces de fraîcheur et tout en soutenant le réseau du vivant par la mise en place de structures végétales.

Les paysagistes invitent donc à prendre en considération un emboîtement d'échelles spatiales et temporelles pour penser un projet urbain et l'ensemble des relations existantes car le paysage, plus fragile et moins résistant est « *toujours et en même temps sensible, politique et complexe* » [11].

Les franges urbaines de Savièse, un exemple de mise en relation du paysage bâti et agricole

Ces liens entre ville et paysage vivant sont au cœur des discussions des architectes-paysagistes d'HEPIA et menés dans le cadre d'autres projets comme celui des franges. Le Canton du Valais a élaboré des réflexions paysagères à l'échelle cantonale [12] et c'est à travers le programme Projets-modèles paysage (PMP) [13] qu'il a souhaité passer à l'échelle micro. À partir du projet pilote de remaniement parcellaire du vignoble de la commune de Savièse, un ensemble d'acteurs·rices [14] a mis en place une étude d'approfondissement sur les franges entre le bâti et le vignoble, en collaboration avec l'équipe PPV d'HEPIA et le bureau d'urbanisme Azur.

Cette étude a eu pour but d'identifier les différentes typologies de lisières sur la commune, de créer des franges comme des lieux « conciliateurs » entre les différents paysages, usagers et milieux. L'objectif est aussi de proposer un catalogue d'outils de sensibilisation et de communication sur les franges, comme moyen de valoriser le patrimoine naturel et culturel. Les franges participent ainsi à une transition harmonieuse entre le vignoble et les bâtiments, remplissant différentes prestations paysagères. Le catalogue est également une aide à la mise en œuvre dans la planification locale destinée aux communes, aux professionnel·les et aux habitant·es.

Ainsi, l'image directrice finale formule des recommandations pour tendre vers des évolutions positives d'ordre spatiales, patrimoniales, d'usages, de climat, de biodiversité voire de ressources et de production. Par exemple, pour développer l'armature paysagère du réseau de mobilité douce, il est conseillé d'introduire dans l'épaisseur de la frange une promenade piétonne plantée d'espèces indigènes d'avenir, offrant une diversité de couleurs, de formes et de parfums, d'ombrages et de refuges pour la faune qui en dépend, et cela à distance de la route. Il s'agit aussi d'utiliser les tournières enherbées, de jouer avec les marges possibles tels que les talus créés par les zones de transport et de considérer dans le temps l'évolution de nouveaux espaces révélés par « l'alignement » sur les zones agricoles et constructibles. [ILL.2]

Ainsi, en tant que médiateurs actifs entre la ville et la nature, les architectes-paysagistes sont des concepteur·trices et des gestionnaires du paysage qui tentent d'interroger au bien-vivre urbain par le paysage, de sensibiliser et de (re)créer des cadres de vie durables. Le paysage vivant en ville n'est pas un acquis. Il se repense sans cesse avec l'habitant·e qui le respire, l'écoute, le vit, le perçoit, le maintient et le transforme. En cela il « *est un rapport social vivant [qui] tend à devenir une valeur collective* » [15]. Cette vision des architectes-paysagistes permet de réaliser des projets cohérents jusque dans la pratique du métier et de la pédagogie enseignée. Tout en intégrant les obstacles inhérents (mise en œuvre, tensions et conflits d'usages, intérêts divergents, etc.), ce fil d'Ariane donne aux professionnel·les un rôle de choix dans la construction et le devenir des villes de demain qui se doivent d'intégrer les différents changements en matière d'urbanisme, de modes de vie mais aussi et surtout de climat.

ZUSAMMENFASSUNG

Städtebau von der lebendigen Landschaft ausgehend denken: die Genfer Rhone und die Randzonen von Savièse

Städte stehen heute vor grossen ökologischen Herausforderungen, etwa schnelles Siedlungswachstum, Hitzeinseln und versiegelte Böden. Eine massvolle, der Landschaft gegenüber respektvolle Urbanisierung ist nur möglich, wenn die traditionelle Stadtplanung und die anthropozentrische Stadt überwunden werden. Zwei Projekte des Teams Paysage Projet Vivant (PPV) der HEPIA veranschaulichen diesen Ansatz. Das Rhone-Projekt erkennt den Fluss als fundamentales Gemeingut an und schafft ein Observatorium für lebendige Landschaft. Es ist Teil der eidgenössischen Programmvereinbarungen 2020–2024 und beinhaltet eine Zusammenarbeit zwischen Studierenden, Lehrkräften, kantonalen Ämtern und Praktiker:innen. Ziel ist es, das Flussmanagement und die Interaktionen zwischen Stadt und Fluss zu überdenken, um einen respektvollen Umgang mit diesem «lebendigen Monument» zu erreichen. Das zweite Projekt, eine Zusammenarbeit des HEPIA-Teams PPV mit dem Raumplanungsbüro Azur, betraf die Siedlungsänder der Walliser Gemeinde Savièse. Im Rahmen einer Studie über die Übergangszonen zwischen Siedlungsgebieten und Weinbergen wurden verschiedene Typen von Rändern identifiziert und Mittel zur Aufwertung dieses Natur- und Kulturerbes vorgeschlagen. Die beiden Beispiele zeigen, auf welche Weise Landschaftsarchitekt:innen ökologische und soziale Dynamiken in ihre Planungsarbeit integrieren und so einen Beitrag dazu leisten, nachhaltige Lebensräume zu schaffen.

RIASSUNTO

Pensare la città attraverso il paesaggio vivente: dal Rodano a Ginevra ai margini di Savièse

Le città sono oggi confrontate con grandi sfide ambientali, quali la rapidità dell'espansione urbana, le isole di calore e il consumo del suolo. Uno sviluppo urbano moderato che tenga conto del paesaggio richiede un superamento dei concetti di pianificazione tradizionale e di città antropocentrica. Due progetti del team Paysage Projet Vivant (PPV) della Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) di Ginevra illustrano questo approccio. Il primo, il progetto Rodano, vuole creare un ampio osservatorio del paesaggio vivente che riconosca il Rodano come bene comune fondamentale. È parte degli Accordi programmatici 2020-2024 della Confederazione e comporta una collaborazione tra studenti, docenti, uffici cantonali e professionisti. Mira a ripensare la gestione e le interazioni tra la città e il fiume per garantire un approccio rispettoso di questo «monumento vivente». Il secondo, il progetto delle fasce liminari di Savièse, in Vallese, è frutto della collaborazione con il team PPV dell'HEPIA e lo studio di pianificazione urbana Azur, e ha portato a uno studio delle zone di transizione tra l'abitato e i vigneti. Sono stati identificati i diversi tipi di margini del paese e si sono proposti strumenti per valorizzarne il patrimonio naturale e culturale. Questi esempi illustrano il modo in cui gli architetti paesaggisti contribuiscono a creare ambienti di vita sostenibili integrando le dinamiche ambientali e sociali nel processo di progettazione.